

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 5 août 2020 portant nomination des membres de la commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle. - Extrait

A.M. 12-02-2021

M.B. 05-03-2021

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 3 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4, 60, 61 et 68;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 3 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle;

Vu l'arrêté ministériel du 5 août 2020 portant nomination des membres de la commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 susmentionné;

Considérant l'appel complémentaire à candidatures publié le 17 juillet 2020 en vue de compléter les différents organes consultatifs instaurés en application du décret du 28 mars 2019 susmentionné;

Considérant les candidatures de Mesdames et Messieurs :

ABES Fahem
BONBLED Carole
BOURBOUZE Tristan
BOURDOUXHE Bernadette
CHAPPEL Samuel
CHENOUILI Abdelhak
CLERFAYT Sophie
COUCLET Yvan
DE CICCIO Ophélie
DECLEIRE Paul
DUVIVIER Emilie
FOSSEPREZ Emmanuelle
GOOR Marie
HAOUACH Salim
HEBRANT Marie-Noëlle
IDE Patricia
KACENELENGEN Michel
LEFEVRE Cora-Line
MEYSMANS Marie-Rose
ROELANDT Anne
SARAULLO Francesca
SONVEAU Noémie
TASZMAN Philippe
TROVATO Carlo

WAJNBERG Alexandre

Considérant que ces candidatures ont été introduites dans le délai prévu par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 mai 2019 susmentionné, prolongé jusqu'au 30 septembre 2020;

Qu'elles sont toutes recevables en ce qu'elles répondent au prescrit de l'article 5 § 4 dudit arrêté;

(...)

Considérant la comparaison des titres et mérites des candidat.e.s effectuée conformément au prescrit de l'article 7 § 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 mai 2019 et annexée au présent arrêté, ainsi que les avis remis par les fédérations professionnelles reconnues conformément à l'article 7 § 2 de ce même arrêté;

Considérant qu'au regard des éléments repris dans le tableau annexé au présent arrêté, les conditions pour être nommé et prévues, par les articles 3, 4 60, 61 et 68 du décret du 28 mars 2019 et par l'article 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle, sont remplies par les personnes suivantes :

ABES Fahem
BOURBOUZE Tristan
BOURDOUXHE Bernadette
CHAPPEL Samuel
CHENOUILI Abdelhak
COUCLET Yvan
DECLEIRE Paul
GOOR Marie
HEBRANT Marie-Noëlle
LEFEVRE Cora-Line
SONVEAU Noémie
TASZMAN Philippe
WAJNBERG Alexandre

Que les personnes ci-dessus peuvent valablement être désignées;

Considérant par ailleurs les démissions de Mmes CAEDDU Giovanna, LEON MARTIN Melissa, BARBOTEAU Stéphanie et VARAK Oriane ainsi que celle de M. NEUFMARS Pablo-Antoine;

Considérant qu'en raison de la démission de Mme CHARTRY Angélique en date du 10/02/2021, Mme GILMAN Sarah devient membre effectif,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'article 1^{er} de l'arrêté du 5 août 2020 portant nomination des membres de la commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

«Sont nommés membres de la commission des arts vivants pour une durée de trois ans :

	Effectifs	Suppléants
1°) en qualité d'experts en art dramatique, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés		
	CALCAGNO Salvatore	
	DE STAERCKE Eric	SCHMIDT Sébastien
	DUSSENNE Frédéric	PLUMHANS Laurent
	MOERENS Olivier	VERBRUGH Alain
	KADI Abdelmalek	VARENNE Mathias
	STUBBE Stéphane	EL ASAD Sifiane
	NOEL Mathieu	VAN COTTOM Violaine
	SIGARD Julien	LEFEBVRE Cora-Line
	POISOT Elsa	GUELLATI Line
	MEIRE Eloise	MARTINACHE Alice
	DEROUX Bérengère	JONNIAUX Isabelle
	ANSAY Catherine	DANDOY Justine
	FLABAT Françoise	HEBRANT Marie-Noëlle
	SADUIS Myriam	FATTIER Aurore
	BOQUET Cathy	STRUYF Coline
	BESSON Sylviane	BOURBOUZE Tristan
2°) en qualité d'experts en théâtre jeune public, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés		
	VAN OVERSCHELDE Emmanuelle	GLIBERT Elodie
	REGINSTER Gaétane	GINEVRO Daniela
	SIMONS Mathias	LAMBERT Jean
	POITEAUX Didier	RAOULT Vincent
	BOUDEAU Yannick	DE MEUTER David
	KENNES Isabelle	GOOSSENS Martin
	DROSSAERT Aude	LEDENT Perrine
	JOYEUX Valérie	CORNET Sybille
	ABEL Gilles	HANCIAUX Fanny
	GRANGE Camille	DECLEIRE Paul
	NAYER Jérôme	RAVIRA Lionel
	GOOR Marie	BOURDOUXHE Bernadette

3°) en qualité d'experts en théâtre action

BETTIOL Bruna	HAELTERMAN Marine
LESAGE Daniel	LERUITTE Benjamin
ORLANDI Giovanni	DUQUESNE Patrick
GILMAN Sarah	

4°) en qualité d'experts en art chorégraphique

BODEUX François	MONTALI Monia
MORIN France	DE MUELENAERE Jill
SMITS Thierry	DEFENDINI Fabien
MERKEL Annemie	FIASSE Hubert
DROUET Lea	
MANNES Leslie	DABOIT Lisa
MASSEY Ivan Vincent	LAUWERS Xavier
NOIRET Michèle	ZUENELLI Erica
VINCENT Emmanuelle	CHAZERAND Félicette
VANMALDERGHEM Antoine	LEPINE Jeremy
SANTISTEVA Gael	MARULLO Pietro
MILAN Emmanuel	WAJNBERG Alexandre
SCARLAT Sabina	SONVEAU Noémie

5°) en qualité d'experts en arts forains, du cirque et de la rue

BOUCHEZ Elsa	RUIZ Lola
TOKUAKA Kenzo	COUPRIE Vladimir
FERREIRA DA SILVA Pedro Miguel	DECHAUFOR Thomas
MASSET Bérénice	REMELS Valentine
MARIAULLE Myriam	EVERARD France
CHARLES HEEP Charlotte	PESESSE Marie
PIRENNE Hélène	VOISIN Geneviève
LITT Benoît	RESIMONT Fabien
MOREAU Barbara	LEMAIRE Sara
PROWACZKA Frédérique	REYCKERS Sandra
KAUFFMAN Philippe	ROLIN Christophe
YOUSSEFI Jamal	ROUVRE Alexis
LOUYEST Jean	OGDEN Alexandre

6°) en qualité d'experts en conte

	ANDRIEN Christine	HORMAN Christine
	DE MIOMANDRE Véronique	CAZORZI-HERENT Roxane
	HAFIZ Ahmed	HEINRICH Bernadette
	ABES Fahem	COUCLET Yvan

7°) en qualité d'experts exerçant ou ayant exercé l'activité d'enseignant,....

	JUILLARD Yvain	TASZMAN Philippe
	DE MAYER Nicole	BISCONTI Daniella
	CHAPPEL Samuel	CHENOUILI Abdelhak

Article 2. - Le présent arrêté abroge les arrêtés du 28 juin 2012 nommant respectivement les membres du conseil de l'art dramatique, du conseil de l'aide aux projets théâtraux, du conseil du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, du conseil des arts forains, du cirque et de la rue, du conseil de l'art de la danse et du conseil interdisciplinaire des arts de la scène.

Article 3. - Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

Bruxelles, le 12 février 2021.

B. LINARD